

États-Unis s'est retiré du consortium de communications par satellites et quelles conséquences le retrait des États-Unis aura sur les frais prévus?

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Je demanderai au ministre des Transports de répondre à cette question.

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Je ne voudrais pas, monsieur l'Orateur, faire une déclaration sans consulter les documents avec soin, mais j'ai l'impression qu'il ne s'agit pas d'un retrait soudain ou précipité. Le réseau de communication par satellites prévoit la participation des pays qui veulent s'y joindre. Les honorables députés comprennent sans doute que ce réseau peut avoir certaines répercussions sous le rapport des communications militaires. Je ne crois pas qu'on ait envisagé, bien que si les services de défense des États-Unis ou de tout autre pays ne se soient pas joints directement à ce réseau, que certaines communications ne seraient pas effectuées de cette façon tout comme les forces de défense utilisent actuellement d'autres moyens de communications que les leurs.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré que les États-Unis n'avaient pas agi de façon précipitée. Cependant, d'après une nouvelle du *Times* de New-York, il s'agirait d'un renversement des efforts intermittents du Pentagone en ce qui concerne la mise au point d'un réseau militaire de communication par satellites.

Je sais que c'est difficile pour le ministre de répondre sans avoir la documentation sous les yeux, mais j'aimerais qu'il donne à la Chambre une réponse complète à ce sujet, qu'il nous dise à combien s'élèveront les dépenses du Canada à ce titre et pourquoi le Canada doit assumer une grande partie des frais en cause au moment où les États-Unis, qui s'intéressent de toute nécessité à ces questions, se retirent?

**L'hon. M. Pickersgill:** Tout d'abord, je ne crois pas qu'il convienne, avec ou sans avis, d'exprimer une opinion sur les programmes du gouvernement américain. Nous sommes comptables au Parlement de nos actes, mais non de ceux des autres pays. Le seul aspect de la politique américaine qui pourrait nous préoccuper serait que le gouvernement des États-Unis décide de ne pas participer au projet. Il incombe, certes, au gouvernement des États-Unis de décider quel organisme américain va y participer.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Je n'ai pas entendu dire que le gouvernement américain, qui compte un organisme désigné appartenant en partie à des particuliers et en partie à l'État, n'ait pas l'intention de prendre part à ce projet comme principal associé. Je suis convaincu que si les États-Unis décidaient de ne pas y participer, le projet tomberait à l'eau, de sorte que le problème de la participation du Canada ne se poserait pas.

En supposant qu'il n'y ait eu aucun changement en ce qui concerne les États-Unis—je suis bien sûr que j'en aurais entendu parler plus directement que par l'intermédiaire du *Times* de New-York s'il y en avait eu—et en supposant que les négociations se poursuivent à Washington dans le sens que j'ai cru comprendre, c'est-à-dire sans la participation du département de la Défense des États-Unis, je dirai que, si la participation du Canada a l'ampleur que l'on connaît, c'est que nous croyons qu'il s'agit là d'une entreprise extrêmement importante dans le domaine des communications. Il en était de même du projet de téléphone par câble auquel nous avons participé il y a quelques années. Il s'agit, selon nous, d'un moyen de communication très important en même temps que d'une entreprise qui, à long terme, sera très avantageuse. Les honorables représentants auront remarqué, hier, que le rapport de la Société canadienne des télécommunications transmarines était encourageant, car il indiquait que cette exploitation avait rapporté de gros bénéfices.

Il est fort probable, croit-on, que les communications par satellites viendront compléter, dans une très grande mesure, les communications par câble et téléphone et que c'est dans cette voie que réside, pour une bonne part, du moins, l'avenir des communications. Nous avons jugé désirable que le Canada y participe précisément pour les mêmes raisons qu'il participe au système de câbles téléphoniques; il devrait y avoir un intérêt suffisamment important pour avoir droit au chapitre de façon permanente dans son administration. Nous estimons que c'est le genre d'investissement qui rapportera des dividendes, non seulement en bonne volonté ou autre chose du genre, mais en argent aux actionnaires en temps voulu.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je remercie le ministre de ses explications. Il va sans dire que nous admettons tous que le Canada doit participer au système d'intercommunications. Alors que nous étions au pouvoir, nous avons participé au système téléphonique du Commonwealth, de sorte que la présente initiative n'est pas nouvelle. Tout a commencé sous notre gouvernement.